

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 21 JANVIER 2020**, À 19 H 00, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FÛT TRANSMIS LE VENDREDI LE 17 JANVIER 2020.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Patrice Langlois, directeur – Gestion du territoire, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

ABSENT : Madame la conseillère Homan.

2020-001 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en ce qui concerne la présente séance avec les modifications suivantes :

- Retrait du sujet inscrit à l'item 10.06 ;
- Ajout d'un sujet sous « Varia » : 60.01 – Octroi d'un contrat – Fourniture de services professionnels pour accompagner la Ville de Pointe-Claire dans la mise en œuvre de sa stratégie de gestion des actifs.

2020-002 REMERCIEMENTS – MEMBRES SORTANTS DU COMITÉ CONSULTATIF DE STEWART HALL

Le Conseil remercie les membres sortants, ci-après nommés, du comité consultatif de Stewart Hall :

- Madame Michelle Berger ;
- Madame Marga Ashley.

2020-003 REMERCIEMENTS – MEMBRES SORTANTS DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE POINTE-CLAIRE

Le Conseil remercie les membres sortants, ci-après nommés, du comité consultatif de la bibliothèque publique de Pointe-Claire :

- Madame Françoise Robitaille-Gremeaux ;
- Monsieur Marc Lucke.

2020-004 FÉLICITATIONS – EXPLOITS DE DEUX (2) ATHLÈTES, MADAME JULIE BRISSON ET MONSIEUR GUILLAUME VALLIÈRE, DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

Le Conseil souligne les exploits de deux (2) athlètes, madame Julie Brisson et monsieur Guillaume Vallière, des activités nautiques de la Ville de Pointe-Claire lors de leurs participations aux « Championnats Panaméricain de canoë-polo » qui ont eu lieu à Sao Paulo au Brésil du 22 au 24 novembre 2019.

2020-005 APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2019.

2020-006 APPROBATION – PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 10 DÉCEMBRE 2019

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
D'approuver les versions françaises et les versions anglaises des procès-verbaux des séances extraordinaires du 10 décembre 2019.

2020-007 APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019.

2020-008 DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PC-2775-41 DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE ADOPTÉ LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2017

Un procès-verbal de correction relativement au Règlement de Zonage PC-2775-41 de la Ville de Pointe-Claire adopté lors de la séance ordinaire du 3 octobre 2017 est déposé et les membres du conseil en prennent acte.

2020-009 DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION POUR LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019

Un procès-verbal de correction pour la séance ordinaire du 3 décembre 2019 est déposé et les membres du conseil en prennent acte.

2020-010 DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 OCTOBRE 2019 DU COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE

La version française et la version anglaise du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2019 du comité consultatif jeunesse sont déposées et les membres du conseil en prennent acte.

2020-011 DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 NOVEMBRE 2019 DU COMITÉ CONSULTATIF DE STEWART HALL

La version française et la version anglaise du procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2019 du comité consultatif de Stewart Hall sont déposées et les membres du conseil en prennent acte.

2020-012 DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 NOVEMBRE 2019 DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE POINTE-CLAIRE

La version française et la version anglaise du procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2019 du comité consultatif de la bibliothèque publique de Pointe-Claire sont déposées et les membres du conseil en prennent acte.

2020-013 PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées concernant les sujets suivants :

Madame Stella Haley :

- La combustion du bois ;
- Les dangers des foyers ;
- Les arbres sur l'avenue Hillside.

Madame Barbara Cheetham :

- Les parcs durant la période hivernale (avenue de Breslay).

Madame Linda Hermitage :

- La zone 50 – stationnement.

Madame Johanne Deamen :

- Les condominiums Ventura (syndicat des copropriétaires) ;
- La clôture du sentier piétonnier.

Madame Geneviève Lussier :

- La modification du Code Villageois ;
- Est-ce que le « Club de curling » va déménager ?
- Cadillac Fairview et le terrain du « Home Dépôt ».

Monsieur Timothy Thomas :

- 198, chemin du Bord-du-Lac–Lakeshore – décision du comité de démolition ;
- La Ville devrait acheter un terrain sur le bord de l'eau.

Mrs. Lois Butler :

- Le coin de l'avenue Sainte-Anne et du chemin du Bord-du-Lac–Lakeshore : Que se passe-t-il ?
- La protection des arbres.

Monsieur Daniel Montpetit :

- La programmation des feux de circulation à l'intersection de l'avenue Winthrop et l'avenue Westcliffe ;
- Les feux de circulation devraient être changés par un panneau d'arrêt à l'intersection de l'avenue Donegani et l'avenue Prince Edward ;
- Les enseignes pour les stationnements dans les rues en vue des changements causés par le Réseau Express Métropolitain (REM).

Madame Michèle Lesage :

- L'heure des consultations publiques ;
- Le changement d'heure des séances du conseil.

Monsieur Stéphane Licari :

- Les poteaux d'Hydro Québec dans le Village : Pouvons-nous savoir où ils seront installés ?
- Le 500, boulevard Saint-Jean : Est-ce situé dans une zone résidentielle ?

Monsieur Craig Kelly :

- Le déneigement.

Madame Joan Dyer :

- L'horaire de la consultation publique.

Monsieur Yvan Desrochers :

- La période de questions ;
- Le Code Villageois.

2020-014 ADOPTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DANS LES PARCS, ESPACES VERTS ET PLATEAUX SPORTIFS DE LA VILLE, AINSI QU'UN EMPRUNT DE 890 000 \$, À CES FINS

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'adopter un règlement décrétant l'exécution de travaux dans les parcs, espaces verts et plateaux sportifs de la Ville, ainsi qu'un emprunt de 890 000 \$, à ces fins.

2020-015 ADOPTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES EN DIVERS ENDROITS DU SECTEUR RÉSIDENTIEL, AINSI QU'UN EMPRUNT À DE 9 900 000 \$, À CES FINS

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'adopter un règlement décrétant l'exécution de travaux d'infrastructures municipales en divers endroits du secteur résidentiel, ainsi qu'un emprunt à de 9 900 000 \$, à ces fins.

2020-016 ADOPTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX, AINSI QU'UN EMPRUNT DE 3 560 000 \$, À CES FINS

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'adopter un règlement décrétant l'exécution de travaux sur les bâtiments municipaux, ainsi qu'un emprunt de 3 560 000 \$, à ces fins.

2020-017 ADOPTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES EN DIVERS ENDROITS DU SECTEUR INDUSTRIEL, AINSI QU'UN EMPRUNT À DE 850 000 \$ À CES FINS

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'adopter un règlement décrétant l'exécution de travaux d'infrastructures municipales en divers endroits du secteur industriel, ainsi qu'un emprunt à de 850 000 \$ à ces fins.

2020-018 ADOPTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À LONG TERME ET UNE DÉPENSE EN IMMOBILISATIONS DE 1 450 000 \$ POUR LE REMPLACEMENT ET LA MISE À NIVEAU DE LA FLOTTE DE VÉHICULES ET POUR L'ACQUISITION DES NOUVEAUX VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'adopter un règlement décrétant un emprunt à long terme et une dépense en immobilisations de 1 450 000 \$ pour le remplacement et la mise à niveau de la flotte de véhicules et pour l'acquisition des nouveaux véhicules et équipements.

2020-019 RETRAIT – DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT DES DISPOSITIONS DE ZONAGE DU RÈGLEMENT PC-2880 (CODE VILLAGEOIS) DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE CONCERNANT LES LIMITES DE ZONES, LE NOMBRE D'ÉTAGES ET LA HAUTEUR DANS LES ZONES UP1 ET UP2, LES ENTRÉES CHARRETIÈRES ET LES EMPIÈTEMENTS EN MARGES MINIMALES

Le sujet relatif à l'adoption d'un deuxième projet de règlement modifiant des dispositions de zonage du règlement PC-2880 (Code Villageois) de la Ville de Pointe-Claire concernant les limites de zones, le nombre d'étages et la hauteur dans les zones UP1 et UP2, les entrées charretières et les empiètements en marges minimales est retiré de l'ordre du jour de la présente séance.

2020-020 DÉPÔT – RAPPORT CONCERNANT LE REGISTRE QUI A ÉTÉ TENU LE 18 DÉCEMBRE 2019, RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT PC-2775-61 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR LA ZONE RÉSIDENTIELLE Re47 RELATIVEMENT AU COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL (COS) ET AU NOMBRE D'ÉTAGES

Le rapport concernant le registre qui a été tenu le 18 décembre 2019, relativement au Règlement PC-2775-61 modifiant le Règlement de Zonage de la Ville de

Pointe-Claire pour la zone résidentielle Re47 relativement au coefficient d'occupation du sol (COS) et au nombre d'étages, est déposé et les membres du conseil en prennent acte.

2020-021

APPROBATION – PIIA

ATTENDU QUE le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel sont assujettie les propriétés qui suivent, exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous, à sa réunion du 9 septembre 2019 et à celle du 9 décembre 2019 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'approuver les plans et documents associés aux projets suivants :

RÉSOLU :

Adresse	Projet d'aménagement
7, avenue Salisbury	Démolition et construction d'une nouvelle maison unifamiliale
39, avenue Waverley	Ajout d'un porche
210, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore	Rénovations extérieures et ajout d'un portique latéral

et ce, conformément au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux plans approuvés; ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

D'indiquer que les requérants devront produire, avant la délivrance d'un permis, une garantie financière, afin d'assurer la réalisation des travaux conformément aux plans approuvés et dans les délais prescrits.

2020-022

OCTROI PARTIEL – DÉROGATION MINEURE – 160, AVENUE LABROSSE

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre 160, avenue Labrosse, 108 cases de stationnement plutôt que le minimum requis de 134 cases de stationnement ;

RÉSOLU :

DE refuser d'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 160, avenue Labrosse, une aire de stationnement dans la marge avant là où ce n'est pas autorisé.

2020-023

OCTROI – DÉROGATION MINEURE – 500, BOULEVARD SAINT-JEAN

Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
D'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 500, boulevard Saint-Jean :

RÉSOLU :

- a) Un bâtiment existant avec une marge avant de 0m (0pi) le long du boulevard Saint-Jean plutôt que le minimum requis de 7,5m (24,6pi) ;
- b) Un bâtiment existant avec une marge avant secondaire de 0m (0pi) le long de l'avenue Douglas-Shand plutôt que le minimum requis de 12m (39,4pi) ;
- c) L'augmentation du taux d'implantation du bâtiment existant à 52,5% plutôt que le taux d'implantation maximum autorisé de 30%.

2020-024

OCTROI – DÉROGATION MINEURE – 755, BOULEVARD SAINT-JEAN

Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement

- RÉSOLU :** D'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 755, boulevard Saint-Jean :
- a) Cinq (5) enseignes apposées au rez-de-chaussée du bâtiment plutôt que le nombre maximal de quatre (4) autorisé ;
 - b) Quatre (4) enseignes sur une même façade du bâtiment plutôt que le nombre maximal de deux (2) autorisé ;
 - c) Une enseigne où le logo et le nom de l'établissement sont inclus dans un encadré plutôt qu'en lettres détachées sans encadré.

2020-025 DÉPÔT – LA LISTE DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 16 NOVEMBRE 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019 ET LE REGISTRE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE DU 16 NOVEMBRE 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019

La liste des amendements budgétaires pour la période du 16 novembre 2019 au 31 décembre 2019 et le registre des chèques pour la période du 16 novembre 2019 au 31 décembre 2019 sont déposés et les membres du conseil en prennent acte.

2020-026 APPROPRIATION – SOMMES REQUISES, POUR LA CRÉATION DE NOUVEAUX POSTES BUDGÉTAIRES POUR LES RÉSERVES, POUR LA RÉALISATION DE PROJETS EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION EN 2020

- RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'approprier, à même le surplus du fonds général non autrement approprié, une somme totale de 540 000 \$ pour la réalisation de différents projets en technologie de l'information ;

D'affecter et de répartir cette somme de 540 000 \$ à la réalisation des projets indiqués dans le tableau de la section « Description » du dossier décisionnel n°20-138-14438, et ce, pour les montants indiqués à l'égard de chacun d'eux ;

D'autoriser, monsieur Daniel Séguin, directeur des finances et trésorier – Services des finances, à créer le poste budgétaire afférent à ces projets et à inscrire les montants indiqués au groupement demander.

2020-027 APPROPRIATION – SOMMES REQUISES POUR LA CRÉATION DE NOUVEAUX POSTES BUDGÉTAIRES POUR LES RÉSERVES ET LE FONDS PARCS ET TERRAIN DE JEUX POUR DIVERSES INTERVENTIONS EN 2020

- RÉSOLU :** Il est proposé par madame la conseillère Stainforth, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approprier, à même le surplus du fonds général non autrement approprié, une somme totale de 1 090 000 \$ pour la réalisation de différentes dépenses en immobilisations en 2020 ;

D'affecter et de répartir cette somme de 1 090 000 \$ à la réalisation des projets indiqués à la rubrique « Appropriation du surplus (accumulé non affecté) » de la section « Description » du dossier décisionnel n° 19-315-14318, et ce, pour les montants indiqués à l'égard de chacun d'eux ;

D'affecter et de répartir, à même le fonds parcs et terrains de jeux, une somme totale de 225 000\$ pour la réalisation, en 2020, des projets indiqués à la rubrique « Avoir disponible - Fonds parcs et terrains de jeux » de la section « Description » du dossier décisionnel n° 19-315-14318, et ce, pour les montants indiqués à l'égard de chacun d'eux ;

D'autoriser, monsieur Daniel Séguin, directeur des finances et trésorier – Services des finances, à créer les postes budgétaires afférents à chacun de ces projets et à y inscrire les montants indiqués à l'égard de chacun d'eux.

2020-028 AUTORISATION – TRANSFERT DE SOLDES DISPONIBLES DES POSTES BUDGÉTAIRES ASSOCIÉS À DES RÉSERVES DANS UNE NOUVELLE RÉSERVE BUDGÉTAIRE – TRANSFERT DE SOLDES DISPONIBLES DES POSTES BUDGÉTAIRES ASSOCIÉES À DES FONDS DE ROULEMENTS DANS UN NOUVEAU POSTE DE FONDS DE ROULEMENT, ET POUR LESQUELS, LES PROJETS, LES TRAVAUX OU LES ACHATS D'ÉQUIPEMENT SONT COMPLÉTÉS OU ANNULÉS

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'autoriser le virement, en faveur d'un nouveau poste de réserves, de certains montants totalisant la somme de 149 929 \$ qui sont indiqués à titre de « Soldes disponibles à transférer » sous la rubrique « Postes liés à des réserves » figurant à l'annexe 1 du document annexé en pièce jointe au dossier décisionnel n° 20-138-14447 ;

D'autoriser le virement, en faveur d'un nouveau poste de fonds roulement, de certains montants totalisant la somme de 152 036,00 \$ qui sont indiqués à titre de « Soldes disponibles à transférer » sous la rubrique « Postes liés à des fonds roulements » figurant à l'annexe 1 du document annexé au dossier décisionnel n° 20-138-14447 et pour lesquels, les projets, les travaux ou les achats d'équipement sont complétés ou annulés.

2020-029 AUTORISATION – DEUX AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES, DANS LE BUT DE COUVRIR LES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES DE DIVERS CONTRATS D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'autoriser deux (2) amendements budgétaires, dans le but de couvrir les dépenses supplémentaires de divers contrats d'entretien des bâtiments, de la manière suivante :

- Un amendement budgétaire pour un montant de 60 000 \$ à partir du poste budgétaire 02-877-10-533 vers le poste budgétaire 02-877-10-538 ;
- Un amendement budgétaire pour un montant total de 40 000 \$ à partir du poste budgétaire 02-877-10-535 vers le poste budgétaire 02-877-10-534.

2020-030 AUTORISATION – AMENDEMENT BUDGÉTAIRE DANS LE BUT DE COUVRIR LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES EN SEL DE DÉGLAÇAGE DE RUES POUR LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2019

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'autoriser un amendement budgétaire, de 185 000\$ du poste de réserve neige 03-920-07-001 au poste budgétaire 02-330-00-626, dans le but de couvrir les coûts supplémentaires en sel de déglacage de rues pour les mois de novembre et décembre 2019.

2020-031 AUTORISATION ET ADOPTION – RENOUELEMENT DU PROGRAMME DE SUBVENTION DES PRODUITS D'HYGIÈNES LAVABLES ET RÉUTILISABLES – POLITIQUE DE SUBVENTION DE PRODUITS D'HYGIÈNE LAVABLES ET RÉUTILISABLES

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'autoriser le renouvellement du programme de subvention des produits d'hygiènes lavables et réutilisables ;

D'adopter la politique de subvention de produits d'hygiène lavables et réutilisables pour encadrer ce projet.

2020-032 APPROBATION – MODIFICATION À LA POLITIQUE DES BANCS COMMÉMORATIFS DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement

RÉSOLU : D'approuver une modification à la politique des bancs commémoratifs de la Ville de Pointe-Claire.

2020-033 ADOPTION AVEC MODIFICATION – STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
RÉSOLU : D'adopter avec modification la stratégie de lutte contre l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Pointe-Claire, la faisant passer de 2015 à 2019 à 2015 à 2020.

2020-034 APPROBATION – SITE POUR LA MURALE À ÊTRE RÉALISÉE EN 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
RÉSOLU : D'approuver le site de la station de pompage située à l'ouest du parc Edgewater (246, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore) comme site pour la murale à être réalisée en 2020 ;

QUE les membres du Conseil de la Ville de Pointe-Claire donnent le mandat au comité d'art public de procéder à l'appel de dossiers selon les directives établies dans la politique de murales de la Ville de Pointe-Claire, concernant la création d'une murale sur la station de pompage propriété de la Ville de Montréal ;

QUE le comité d'art public recommandera un projet au Conseil de la Ville pour approbation avant le début de la réalisation ;

QU'une entente devra être signée avec la Ville de Montréal quant à la répartition des responsabilités.

2020-035 DÉSIGNATION – MAIRES SUPPLÉANTS POUR LES MOIS DE FÉVRIER 2020 À JANVIER 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
RÉSOLU : DE nommer monsieur le conseiller Cousineau pour agir en tant que maire suppléant et en tant que remplaçant de monsieur le maire Belvedere aux assemblées du Conseil d'agglomération de Montréal pour les mois de février, de mars et d'avril 2020 ;

DE nommer madame la conseillère Thorstad-Cullen pour agir en tant que maire suppléant et en tant que remplaçante de monsieur le maire Belvedere aux assemblées du Conseil d'agglomération de Montréal pour les mois de mai, de juin et de juillet 2020 ;

DE nommer madame la conseillère Homan pour agir en tant que maire suppléant et en tant que remplaçante de monsieur le maire Belvedere aux assemblées du Conseil d'agglomération de Montréal pour les mois d'août, de septembre et d'octobre 2020 ;

DE nommer monsieur le conseiller Stork pour agir en tant que maire suppléant et en tant que remplaçant de monsieur le maire Belvedere aux assemblées du Conseil d'agglomération de Montréal pour les mois de novembre et décembre 2020 et le mois de janvier 2021.

2020-036 ACCORD – SOUTIENS FINANCIERS ANNUELS – DIVERS ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
RÉSOLU : D'accorder des soutiens financiers annuels aux divers organismes communautaires suivants pour un montant total de 45 250 \$:

Organisme	Montant
Lakeshore General Hospital Foundation	32 500 \$
Karnak Shriners	500 \$
West Island Palliative Care Residence	10 000 \$
Christian Action	500 \$

Low Vision Self-Help Association	750 \$
Pointe-Claire Horticultural Society	1 000 \$

D'imputer ces dépenses aux postes budgétaires 02-193-00-963 et 02-193-00-989, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14345 émis le 16 décembre 2019.

2020-037 ACCORD – SOUTIEN FINANCIER – « YACHT CLUB DE POINTE-CLAIRE »

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'accorder un soutien financier au « Yacht Club de Pointe-Claire » pour un montant total de 8 000 \$;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-51-979, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14326 émis le 6 janvier 2020.

2020-038 AUTORISATION – DON POUR UN ABONNEMENT FAMILIAL DE PAGAYAGE LIBRE POUR L'ENCAN SILENCIEUX DE LA RÉSIDENCE DE SOINS PALLIATIFS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'autoriser un don pour un abonnement familial de pagayage libre pour l'encan silencieux de la résidence de soins palliatifs de l'Ouest-de-l'Île.

2020-039 NOMINATION – MONSIEUR MICHEL ARCHAMBAULT À TITRE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU « CLUB DE CANOË KAYAK DE POINTE-CLAIRE »

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement DE nommer monsieur Michel Archambault à titre de membre du conseil d'administration du « club de canoë kayak de Pointe-Claire » pour une période de trois (3) ans à partir de janvier 2020.

2020-040 AUTORISATION – GALA ANNUEL DE LA SAINT-VALENTIN ORGANISÉ PAR L'« ASSOCIAZIONE ITALO-CANADESE DEL WEST ISLAND »

ATTENDU QUE monsieur le maire Belvedere a été invité à participer au Gala Annuel de la Saint-Valentin devant se tenir le 8 février 2020 à l'hôtel Crowne Plaza à 18 h 00 ;

ATTENDU QUE la nature exceptionnelle de cette activité doit respecter un certain protocole certain protocole exigent la présence du maire et de son épouse, madame Sandra Hudon. Advenant que sa conjointe ne puisse y participer, l'un des conseillers(ères) y participera à sa place ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'autoriser monsieur le maire Belvedere et son épouse, madame Sandra Hudon, à représenter la Ville de Pointe-Claire au gala annuel de la Saint-Valentin organisé par l'« Associazione Italo-Canadese del West Island » et qui aura lieu le 8 février 2020 à l'hôtel Crowne Plaza ;

D'autoriser le remboursement des frais engagés à cette activité, conformément à la politique en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 02-111-00-311, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14443 émis le 8 janvier 2020.

2020-041 AUTORISATION – ADHÉSION À L'ENTENTE-CADRE INTERVENUE, ENTRE L'« UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) » ET « ÉNERGIR, S.E.C. (« ÉNERGIR ») », EN MATIÈRE DE GESTION D'INFRASTRUCTURES URBAINES

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont, en vertu de la *Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1)*, gestionnaires et propriétaires de l'emprise publique municipale ;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la Régie de l'énergie (L.R.Q. chapitre R-6.01)* accorde au distributeur de gaz naturel un droit d'accès au territoire municipal afin qu'il puisse déployer et entretenir ses réseaux de distribution ;

CONSIDÉRANT QU'il est aussi prévu que l'installation de ces réseaux sur le territoire municipal s'effectue selon les conditions convenues entre le distributeur et la municipalité ou, à défaut d'entente, aux conditions fixées par la Régie de l'énergie ;

CONSIDÉRANT QU'il est important que chaque partie, qu'il s'agisse d'une municipalité, d'un contribuable ou d'une entreprise de distribution de gaz, assume sa juste part des coûts découlant de la présence d'équipements dans l'emprise publique municipale ou de leur délocalisation à la demande de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que le 29 octobre 2019, Énergir et l'« Union des municipalités du Québec ("UMQ") » ont conclu une entente-cadre à cet égard ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente prévoit une compensation pour les coûts assumés par les municipalités sur la base d'un ratio de 2,5 % des coûts des travaux d'implantation ou d'amélioration effectués par Énergir sur le territoire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente prévoit aussi un partage de coûts tenant compte de la dépréciation de l'actif lorsque la municipalité doit exiger un déplacement des réseaux du distributeur gazier ;

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'autoriser la Ville de Pointe-Claire à adhérer à l'entente-cadre intervenue, entre l'« Union des municipalités du Québec (UMQ) » et « Énergir, s.e.c. (« Énergir ») », en matière de gestion d'infrastructures urbaines ;

QUE les conditions prévues à l'entente-cadre entre l'« Union des municipalités du Québec (UMQ) » et Énergir soient adoptées telles que soumises ;

QUE copies de cette résolution soient transmises à l'« Union des municipalités du Québec (UMQ) » et à Énergir.

2020-042 APPROBATION – RENOUELEMENT D'ENTENTE – FOURNITURE D'UN SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION DE PETIT DÉCHETS ÉLECTRONIQUES À L'INTENTION DES PARTICULIERS FRÉQUENTANT LES ÉTABLISSEMENTS DE LA VILLE, POUR UNE PÉRIODE DE DOUZE (12) MOIS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
D'approuver le renouvellement de l'entente intervenue avec « Électrobac inc. », pour la fourniture d'un système de récupération de petit déchets électroniques à l'intention des particuliers fréquentant les établissements de la Ville, pour une période de douze (12) mois.

2020-043 CONTRAT – OPTION – APPROBATION MODIFICATION AU CONTRAT – SERVICES DE COLLECTES ET DE TRANSPORT DES DÉCHETS, DES RÉSIDUS ENCOMBRANTS, DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES MATIÈRES ORGANIQUES

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
DE se prévaloir des options prévues au contrat intervenu avec « RCI Environnement division WM Québec inc. », pour des services de collectes et de transport des déchets, des résidus encombrants, des matières recyclables et des matières organiques, pour un montant total de 3 863 953,63 \$, taxes incluses ;
D'approuver une modification au contrat intervenu, pour l'ajout de collectes, pour un montant total de 388 905,24 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 10 188 785,99 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 02-420-00-419, 02-420-00-471, 02-420-00-473, 02-420-00-479, 02-420-00-485 et 02-420-00-495, tel qu'il appert du certificat du trésorier n°19-14306 émis le 26 novembre 2019.

2020-044 CONTRAT – OPTION – SERVICES D'ENTRETIEN HORTICOLE DU PARC NATUREL TERRA-COTTA

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement DE se prévaloir de l'option prévue au contrat intervenu avec « Les Rénovations Jocelyn Décoste », pour l'année 2020, pour les services d'entretien horticole du parc naturel Terra-Cotta, pour un montant total de 32 422,95 \$, taxes incluses ;

DE se prévaloir de l'option prévue au contrat pour des heures de services additionnelles, pour l'année 2019, pour un montant total de 6 859,69 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-75-572, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14260 émis le 22 novembre 2019.

2020-045 APPROBATION – AJUSTEMENT D'UNE DÉPENSE – LA LOCATION, LA RÉPARATION ET L'ENTRETIEN DE SURFACEUSE DE GLACE (ZAMBONI), POUR L'ANNÉE 2019

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'approuver l'ajustement d'une dépense à « Robert Boileau », pour la location, la réparation et l'entretien de surfaceuse de glace (Zamboni), pour l'année 2019, pour un montant total de 48 223,47 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 02-823-15-513, 02-827-20-549 et 02-821-20-649, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14385 émis le 9 janvier 2020.

2020-046 AUTORISATION – RÉALISATION DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE SERVICES AUX 101, 103, 105 ET 107, AVENUE PENDENNIS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'autoriser la réalisation de travaux de remplacement de services aux 101, 103, 105 et 107, avenue Pendennis, pour un montant total de 327 000 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-417-02-853, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14328 émis le 13 décembre 2019.

2020-047 OCTROI D'UN CONTRAT – LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUAIS AU PARC DE LA GRANDE ANSE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture et l'installation de quais au parc de la Grande Anse à « Poralu Marine inc. », qui a fourni la seule soumission conforme, pour un montant total de \$ 253 168,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2003-17200 ;

D'imputer cette dépense tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14388 émis le 8 janvier 2020.

2020-048 OCTROI D'UN CONTRAT – LA FABRICATION ET L'INSTALLATION DE MEUBLES POUR LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fabrication et l'installation de meubles pour la bibliothèque centrale à « L'Archevêque & Rivest Ltée », pour un montant total de 58 309,57 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BP2001-19151 ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 33-020-19-004 et 33-020-19-001, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14421 émis le 6 janvier 2020.

2020-049 OCTROI DE CONTRATS – LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE LIVRES EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'octroyer des contrats pour la fourniture et la livraison de livres en français et en anglais, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, à « Livres Babar inc. », « Librairie Clio », « Paragraphe », « Librairie Monet » et « Librairie Raffin », pour un montant total de 295 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres LP200003 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-702-30-671, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14351 émis le 17 décembre 2019.

2020-050 OCTROI D'UN CONTRAT – LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE PHOTOGRAPHIE ET DE VIDÉO

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture de services professionnels de photographie et de vidéo, pour 2020, à « Domrob inc. », qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 26 329,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres DP190023, la Ville se réservant l'option de renouveler ce contrat pour l'année 2021 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-145-00-419, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14358 émis le 11 décembre 2019.

2020-051 OCTROI D'UN CONTRAT – LA FOURNITURE DE SERVICES TECHNIQUES D'UN LABORATOIRE POUR L'INSPECTION ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉPARATION DE TOITURES

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture de services techniques d'un laboratoire pour l'inspection et la surveillance des travaux de réparation de toitures à « SNC Lavalin GEM Québec inc. », qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 60 430,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BP1938-18163A ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-19-011, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14396 émis le 18 décembre 2019.

2020-052 OCTROI D'UN CONTRAT – TRAVAUX D'ARBORICULTURES POUR LES ANNÉES 2020 ET 2021

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'octroyer un contrat pour des travaux d'arboricultures pour les années 2020 et 2021, avec l'année 2022 en option, à « Services d'arbres Primeau inc. », qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 1 200 109,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200001, la Ville se réservant l'option de renouveler ce contrat pour l'année 2022 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-73-484, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14430 émis le 9 janvier 2020.

2020-053 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – FOURNITURE EN SEL DE DÉGLAÇAGE DE RUES

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'autoriser une modification à l'entente-cadre intervenue, entre la Ville de Pointe-Claire (à travers l'Agglomération de Montréal) et « Cargill Sel Sécurité routière », pour la fourniture en sel de déglacage de rues, pour un montant total de 21 891,24 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 1 062 001,08 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-330-00-626.

2020-054

APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE GRAPHISME DES PUBLICATIONS

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Duval design communication », pour la fourniture de services professionnels de graphisme des publications, pour un montant total de 1 563,67 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 55 762,89 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-145-00-342, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14415 émis le 19 décembre 2019.

2020-055

APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – REMPLACEMENT DU DÉSHUMIDIFICATEUR DE L'ARÉNA BOB BIRNIE

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
D'approuver une modification au contrat intervenu avec « HVAC inc. », pour le remplacement du déshumidificateur de l'aréna Bob Birnie, pour un montant total de 925,55 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 38 522,38 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-03-897, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14383 émis le 7 janvier 2020.

2020-056

APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – L'INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES ET REGARDS D'ÉGOUT

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Veolia ES Canada Services Industriels inc. », pour l'inspection télévisée des conduites et regards d'égout, pour un montant total de 10 988,35 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 130 102,45 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-18-000, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14393 émis le 17 décembre 2019.

2020-057

APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – DIAGNOSTIC DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET LA MISE À JOUR DU PROGRAMME DE RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
D'approuver une modification au contrat intervenu avec « SIMO Management », pour le diagnostic du réseau d'aqueduc et la mise à jour du programme de rinçage unidirectionnel, pour un montant total de 4 630,03 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 748 244,83 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-413-01-418, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14338 émis le 6 janvier 2020.

2020-058 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – RÉPARATION DU TERRAIN DE TENNIS ET DE « BASKETBALL » AU PARC VALOIS

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Les Entreprises Ventec inc. », pour la réparation du terrain de tennis et de « basketball » au parc Valois, pour un montant total de 4 484,89 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 959 396,39 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-12-898, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14410 émis le 18 décembre 2019.

2020-059 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – REMPLACEMENT DE L'UNITÉ DE CLIMATISATION AU CENTRE NOËL-LEGAULT

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Omni Ventilation », pour le remplacement de l'unité de climatisation au centre Noël-Legault, pour un montant total de 13 797 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 76 343,40 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-03-897, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14233 émis le 19 décembre 2019.

2020-060 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – RÉPARATION PARTIELLE DE LA DALLE DE BÉTON DU GARAGE DES TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Les Terrassements Montréal inc. », pour la réparation partielle de la dalle de béton du garage des travaux publics, pour un montant total de 15 446,62 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 378 422,69 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-417-82-851, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14413 émis le 6 janvier 2020.

2020-061 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT DE L'AVENUE CARTIER ET DES SENTIERS, ENTRE L'AVENUE VAL-SOLEIL ET L'AVENUE DE L'HORIZON

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Motexa inc. », pour les travaux d'embellissement de l'avenue Cartier et des sentiers, entre l'avenue Val-Soleil et l'avenue de l'Horizon, pour un montant total de 1 603 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 102 623,49 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-417-12-852, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14313 émis le 2 décembre 2019.

2020-062 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – LA RÉPARATION DU BOULEVARD HYMUS, ENTRE LE BOULEVARD SAINT-JEAN ET L'AVENUE MANFRED, INCLUANT LA RECONSTRUCTION DE L'INTERSECTION DU BOULEVARD SAINT-JEAN ET DU BOULEVARD HYMUS ET L'AJOUT DE BASSINS DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,

- RÉSOLU :** Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Duroking Construction », pour la réparation du boulevard Hymus, entre le boulevard Saint-Jean et l'avenue Manfred, incluant la reconstruction de l'intersection du boulevard Saint-Jean et du boulevard Hymus et l'ajout de bassins de rétention des eaux pluviales, pour un montant total de 581,77 \$, taxes incluses ;
- D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 7 677 865,42 \$, taxes incluses ;
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-418-02-873, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14440 émis le 9 janvier 2020.
- 2020-063** APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – RECONSTRUCTION DE L'AVENUE CHARLES ET DE L'AVENUE MAPLE CIRCLE, ENTRE L'AVENUE BELMONT ET L'AVENUE MOUNT PLEASANT
- RÉSOLU :** Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Ali Excavation inc. », pour la reconstruction de l'avenue Charles et de l'avenue Maple Circle, entre l'avenue Belmont et l'avenue Mount Pleasant, pour un montant total de 9 956,36 \$, taxes incluses ;
- D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 1 897 837,81 \$, taxes incluses ;
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-02-896, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14437 émis le 10 janvier 2020.
- 2020-064** APPROBATION ET AUTORISATION – MODIFICATION AU CONTRAT – PAIEMENT– LOCATION DE VÉHICULES POUR L'ANNÉE 2019
- RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Location Sauvageau », pour la location de véhicules pour l'année 2019, pour un montant total de 5 011,81 \$, taxes incluses ;
- D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 92 702,21 \$, taxes incluses ;
- D'autoriser le paiement de 2 844,38 \$, taxes incluses à « Location Sauvageau » pour les locations effectuées à court-terme au besoin en 2019 ;
- D'imputer ces dépenses aux postes budgétaires 02-823-15-513, 02-823-20-513 et 02-701-40-367, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-14341 émis le 10 janvier 2020.
- 2020-065** APPROBATION – CRITÈRES D'ÉVALUATION – DES ACHATS D'ÉQUIPEMENT, DE LOGICIELS ET DE SERVICES INFORMATIQUES
- RÉSOLU :** Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'approuver les critères d'évaluation devant être employés dans le cadre d'un appel d'offres devant être lancé pour l'achats d'équipement, de logiciels et de services informatiques, tel que lesdits critères apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel n° 20-138-14460.
- 2020-066** APPROBATION – CRITÈRES D'ÉVALUATION – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE PROJET D'ORIENTATION STRATÉGIQUE DU SECTEUR AQUATIQUE
- RÉSOLU :** Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'approuver les critères d'évaluation devant être employés dans le cadre d'un appel d'offres devant être lancé pour retenir des services professionnels pour le projet d'orientation stratégique du secteur aquatique, tel que lesdits critères apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel n° 19-720-14428 ;

D'utiliser le système d'évaluation et de pondération des offres prévu aux articles 573.1.0.1 et 573.1.0.1.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec (système dit "appels d'offres - qualité à une enveloppe, incluant le prix")*.

2020-067

APPROBATION – CRITÈRES D'ÉVALUATION – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRODUCTION DU PLAN STRATÉGIQUE DU « CLUB DE CANOË KAYAK DE POINTE-CLAIRE »

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'approuver les critères d'évaluation devant être employés dans le cadre d'un appel d'offres devant être lancé pour la fourniture de services professionnels pour la production du plan stratégique du « club de canoë kayak de Pointe-Claire », tel que lesdits critères apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel n° 19-708-14423 ;

D'utiliser le système d'évaluation et de pondération des offres prévu aux articles 573.1.0.1 et 573.1.0.1.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec (système dit "appels d'offres - qualité à une enveloppe, incluant le prix")*.

2020-068

APPROBATION – CRITÈRES D'ÉVALUATION – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA MISE À JOUR D'UNE ÉTUDE DE CIRCULATION DU CENTRE-VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'approuver les critères d'évaluation devant être employés dans le cadre d'un appel d'offres devant être lancé pour la fourniture de services professionnels pour la mise à jour d'une étude de circulation du centre-ville de Pointe-Claire, tel que lesdits critères apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel n° 19-318-14408 ;

D'utiliser le système d'évaluation et de pondération des offres prévu aux articles 573.1.0.1 et 573.1.0.1.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec (système dit "appels d'offres - qualité à une enveloppe, incluant le prix")*.

2020-069

APPROBATION – CRITÈRES D'ÉVALUATION – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CAPTATION ET LA NUMÉRISATION EN TROIS DIMENSIONS (3D) GÉO-RÉFÉRENCÉES DES 200 KILOMÈTRES DU RÉSEAU ROUTIER DE LA VILLE

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'approuver les critères d'évaluation devant être employés dans le cadre d'un appel d'offres devant être lancé pour la fourniture de services professionnels pour la captation et la numérisation en trois dimensions (3D) géo-référencées des 200 kilomètres du réseau routier de la Ville, tel que lesdits critères apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel n° 19-315-14417 ;

D'utiliser le système d'évaluation et de pondération des offres prévu aux articles 573.1.0.1 et 573.1.0.1.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec (système dit "appels d'offres - qualité à une enveloppe, incluant le prix")*.

2020-070

DÉPÔT – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE JANVIER 2020

La liste des changements au personnel par décisions déléguées pour le mois de janvier 2020, telle que préparée par monsieur Vincent Proulx, directeur – Ressources humaines, est déposée et les membres du conseil en prennent acte.

2020-071

APPROBATION – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS NON DÉLÉGUÉES AU 21 JANVIER 2020

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver la liste des changements au personnel par décisions non déléguées au 21 janvier 2020, telle que signée par monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général et monsieur Vincent Proulx, directeur – Ressources humaines.

2020-072 OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS
POUR ACCOMPAGNER LA VILLE DE POINTE-CLAIRE DANS LA MISE EN
ŒUVRE DE SA STRATÉGIE DE GESTION DES ACTIFS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la fourniture de services professionnels pour
accompagner la Ville de Pointe-Claire dans la mise en œuvre de sa stratégie de
gestion des actifs à « Planifika inc. », pour un montant total de 72 577,97 \$, taxes
incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP1933-19111 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-32-896, tel qu'il appert du
certificat du trésorier n° 19-14308 émis le 28 novembre 2019.

2020-073 LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
DE lever la séance à 21 h 18.

John Belvedere, Maire

Me Caroline Thibault, Greffière